



Free Service Abonné  
75371 Paris Cedex 08



Maugan–Oheix Christophe–Nathalie  
18 Rue Henri Matisse  
44360 Saint Etienne de Montluc

**Adresse email de contact**  
christophe.maugan@cegetel.net

**Nom de l'abonné**  
Maugan Christophe

**Id.client**  
22190504

**Adresse de l'installation**  
18 RUE HENRI MATISSE  
44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

## Facture n°879613686 du 02 Juillet 2019

Date limite de paiement le 04 Juillet 2019

41.98 € TTC

<b>Services de FREE</b>	<b>Montant EUR HT</b>	<b>Montant TVA</b>	<b>Montant EUR TTC</b>
Abonnements, forfaits et options	36.16	5.82	41.98
Total	36.16	5.82	41.98
<b>Total facture</b>	<b>36.16</b>	<b>5.82</b>	<b>41.98</b>
TVA 5.5% payée sur les encaissements		0.41	
TVA 10% payée sur les encaissements		0.33	
TVA 20% payée sur les encaissements		5.08	

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer.

**Somme à payer** 41.98 € TTC

### Avis de prélèvement automatique

Montant du prélèvement : 41.98 €

Prélèvement à partir du : 04 Juillet 2019

### La somme à payer sera prélevée sur le compte désigné ci-dessous :

Nom de la banque : BIC : IBAN :  
SG SAVENAY SOGEFRPPXXX FR76 3000 3005 4900 0500 09\*\*\*\*\*

*A l'occasion d'un premier prélèvement ou de toute modification ultérieure, il est recommandé de vérifier ces indications et de signaler toute anomalie à votre service abonné.*

### Service Abonné

Pour vous informer sur nos tarifs ou pour toute question concernant votre facture, contactez le Service Abonné.

- Téléphone : 32 44 : incluse depuis une ligne Free. Depuis un autre opérateur, se référer à sa grille tarifaire.  
De 7h à minuit et 7j/7.
- Courrier : Free Service Abonné 75371 Paris Cedex 08
- Internet : Sur votre Espace Abonné, rubrique "Mon abonnement" / "Consulter mes Conditions Générales de Vente" / "Brochure tarifaire", sur free.fr. Posez vos questions à l'adresse suivante : <http://www.free.fr/assistance/>

*Au verso, vous trouverez le détail de votre facture*

Free SAS au capital de 3.441.812 Euros – B 421 938 861 RCS Paris – Siège social: 8 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris – N° de TVA intra communautaire: FR 604 219 388 61

## Facture n°879613686 du 02 Juillet 2019

## Détail de votre consommation

### Abonnements, forfaits et options

**41.98 € TTC**

	Prix unitaire/mois EUR TTC	Montant EUR HT	% TVA	Montant EUR TTC
Free Haut Débit du 1er au 31 Juillet 2019		24.99	20.00	29.99
Mise à disposition de boucle locale dédiée du 1er au 31 Juillet 2019		4.99	20.00	5.99
TV by Canal Panorama		18.05	20.00	21.66
TV by Canal Panorama		2.95	10.00	3.24
Option Youboox du 1er au 31 Juillet 2019		9.47	5.50	9.99
Remise offre couplage		-23.67	20.00	-28.41
Remise offre couplage		-1.46	10.00	-1.60
Remise offre couplage		-1.77	5.50	-1.87
Chaînes de télé payantes du 1er au 30 Juin 2019				1.99
- FREEBOX TV	Pack	1.99	1.81	10.00
Option Multi-TV Player mini 4K du 1er au 31 Juillet 2019			1.66	20.00
Remise forfait Freebox du 1er au 31 Juillet 2019			-0.62	20.00
Remise forfait Freebox du 1er au 31 Juillet 2019			-0.04	10.00
Remise forfait Freebox du 1er au 31 Juillet 2019			-0.20	5.50
				-0.21

### Total facture

**36.16**

**41.98**

Les montants unitaires étant arrondis, leur somme peut différer du montant total à payer

### INFO Free :

Modifications des Conditions Générales d'Abonnement.

A compter du 01/07/19, les modalités de résiliation par courrier à l'initiative de l'abonné prévues à l'article 8.2 sont les suivantes : «lettre recommandée avec avis de réception adressée par l'abonné à Free, comprenant sa demande de résiliation dûment signée, à l'exclusion de toute autre demande de résiliation de l'abonnement d'un tiers, et comportant au minimum ses nom, prénom, son numéro de Ligne ou son identifiant abonné afin d'identifier et d'authentifier sa demande. L'abonné pourra obtenir toutes les informations utiles à la résiliation de son Contrat en contactant le Service Abonné au numéro de téléphone indiqué à l'article 12.1 »

Conformément à l'article L 224-33 du code de la consommation, vous pouvez résilier le contrat sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre mois après l'entrée en vigueur de la modification.